



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **28 JUIN 2023**

Monsieur le maire,

La communauté d'agglomération du Val de Sambre a déposé le 16 novembre 2022 une demande relative à **l'aménagement du pôle gare sur la commune de Maubeuge**.

Vous trouverez ci-joint, pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois au moins, copie de l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

L'unité police de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous d'agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du service
eau nature et territoires,

Hélène SOLVES

PJ : 1 copie de l'arrêté préfectoral

Monsieur le Maire
place du Docteur Pierre Forest

59600 MAUBEUGE

Réf. : *621 - PE*

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/